REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 23 FEVRIER 2016

PRESENTS : Mmes et M.M. BOCQUIER, CHATEIGNER, BROSSEAU, GODREAU, GABORIT, BLUTEAU, GAUVRIT, BRAUD, CAIGNON, SACHOT, ROULLEAU, ROBICHON, BRIFFAUD, PRUGNEAUX
Le compte-rendu de la dernière réunion n'appelle pas d'observation.
Mr GABORIT Michel a été désigné secrétaire de séance.

1. VOTE DES SUBVENTIONS (010-16)

La commission budget-dossiers de subventions s'est réunie le jeudi 11 février. Le conseil municipal après avoir pris connaissance des propositions faites par la commission les valide comme suit :

CCAS	500 €
OGEC Cantine	10 000 €
Fanfare Chavagnes-les-Redoux	200 €
Amicale des Sap. Pompiers Pouzauges	46 €
Mélusine Sport Adapté les Herbiers	25 €
Maison Familiale Bressuire	25 €
Maison Familiale de Mareuil sur Lay	50 €
Maison Familiale de Mouilleron-en-Pds	75 €
Maison Familiale de Pouzauges	50 €
CFA St Michel Mt Mercure	50 €
BTP CFA Vendée (AFORBAT)	75 €
I.M.E. Les Herbiers	75 €
ESFORA La Roche sur Yon	25 €
Secours Catholique de Vendée	30 €

Ass. des Donneurs de Sang	30 €
Banque Alimentaire de Vendée	30 €
Solidarité Paysans 85	46 €
Ass. Dép. des Conjoints survivants	16 €
France Adot 85	30 €
UDAF 85	25 €
Alcool Assistance la Croix d'Or Vendée	25 €
AREAMS	25 €
Secours Populaire Français	30 €
AMAD des 3 chemins les Herbiers	30 €
Les Restaurants du cœur-Mouilleron-le-Captif	50 €
ADAPEI-Aria Vendée	50 €
CAUE	40 €
GDON Pouzauges	110 €

La nouvelle association locale de Badminton demande une participation de la commune. Elle souhaite du matériel : 2 paires de poteaux avec lests et filets. La commune a déjà, par le passé, investit dans du matériel, pour d'autres associations. Elle reste ainsi propriétaire. Le conseil décide d'inscrire en dépense 697 € HT (836 € 40 TTC) au budget 2016, le coût du matériel nécessaire pour avoir deux aires de jeux.

2. PARTICIPATION COMMUNALE AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE DE MONSIREIGNE, EN CONTRAT D'ASSOCIATION (011-16)

En 2015, une somme de 62 100 € a été attribuée à l'OGEC. Cette somme représentait une participation pour couvrir les frais de fonctionnement de 675 € par élève pour 92 élèves domiciliés et scolarisés à Monsireigne, sur 95 inscrits à la rentrée.

Cette année, suite à l'entrevue entre la commission municipale pour les affaires scolaires et des membres de l'OGEC, cet organisme demande une somme de 66 150 € pour 98 élèves inscrits au 10.10.2015 dont un élève hors commune. La commission municipale propose 666 € par élève (comme en 2014) x 97 élèves de la commune = 64 602 €. A l'unanimité, le conseil décide de verser cette somme, en trois fois.

3. VOTES DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DES COMPTES DE GESTION ET AFFECTATION DES RESULTATS (012-013-014-015-016-017-018-16)

❶ - Lotissement du Cormier : La section de fonctionnement présente un excédent de fonctionnement de 25 297.56 € et celle d'investissement un déficit de 25 180.83 €. L'excédent global est de 116.73 €..

❷ - Assainissement : L'excédent de fonctionnement est de 111 448.76 €. La section d'investissement présente un excédent de 34 609.18 € et un déficit de 9 846 € en restes à réaliser.

❸- Gestion des Activités Commerciales : L'excédent de fonctionnement est de 8 905.32 €. La section d'investissement est déficitaire pour 5 159.26 €. La somme de 3 746.06 € sera reportée en excédent de fonctionnement au budget primitif 2016.

❹- Commune : Le compte administratif fait ressortir un excédent de fonctionnement de 145 039.37 €. La section d'investissement présente un déficit de 48 831.05 € et un excédent de restes à réaliser de 23 179.20 €. Une somme de 25 651.85 € est affectée en section d'investissement pour couvrir le déficit. Le solde disponible, soit 119 387.52 € sera reporté en excédent de fonctionnement au budget 2016.

Tous ces comptes ont été votés à l'unanimité par le conseil.

Les comptes de la commune sont tenus en partie double à la fois par la collectivité et par la Trésorerie. Les comptes de gestion du receveur sont conformes aux comptes administratifs.

4. POINT SUR LES COMMUNES NOUVELLES SUITE A LA REUNION DES MAIRIES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE POUZAUGES

Monsieur le Maire a rappelé le compte rendu de la réunion du 2 février 2016 dont l'ordre du jour ne concernait que les communes nouvelles. Ce document a été transmis au Maire de St-Prouant. Une réunion doit également se faire dans cette localité pour qu'une décision soit prise afin de savoir si oui ou non les rencontres doivent se poursuivre afin, éventuellement, d'envisager des études plus approfondies avant de concrétiser ce regroupement des deux communes.

Le Maire informe les élus que la commune de Chavagnes-les-Redoux serait intéressée pour une approche avec Monsireigne pour différentes raisons. Une rencontre maires-adjoints des deux communes va être programmée afin de clarifier quelques éléments.

5. PLUi : PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Pour information, il est rappelé aux élus que la commune de Monsireigne, comme celle de Réaumur ont une carte communale, mais pas de PLU (Plan Local d'Urbanisme). La commune du Tallud-Ste-Gemme n'a pas de document officiel. C'est le RNU (Règlement National de l'Urbanisme) qui s'applique.

Le Maire a donné le compte rendu de la réunion du 22 février, à la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges concernant le PLUi. Le cabinet URBANOVA qui a été retenu pour cette mission a présenté les différentes phases comme suit :

- mars-octobre 2016 : diagnostic
- novembre 2016-Juin 2017 – PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)
- Juillet 2017-Mai 2018 : OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) – Zonages et Règlements –
- Juin 2018-septembre 2018 : Arrêt du projet
- Octobre 2018-Avril 2019 : Consultations personnes publiques associées et enquêtes – approbation

Une réunion est prévue le 15 mars 2016 à l'Echiquier de Pouzauges, de 19 H à 20H, avec les conseils municipaux. Une invitation individuelle sera transmise à chaque élu.

Le 12 mai 2016 un atelier d'auto-évaluation est prévu : 3 élus par commune seront conviés à 18 H 30.

Lorsque le PADD sera mis en place (Juin 2017), les permis de construire pourront faire l'objet de remarques par rapport au futur PLUi qui sera adopté en avril 2019.

6. INFORMATIONS DIVERSES

Demande de subvention au titre de la DETR – Un dossier a été déposé pour les travaux de rénovation du sol de la salle de sport prévue à la fin de la saison sportive. Le dossier étant complet, il est possible à la commune de commencer les travaux le moment voulu. Le taux et le montant de subvention sera connu ultérieurement.

Randonnée le dimanche 20 mars 2016 – Elle est organisée par l'OGEC de Chavagnes-les-Redoux et passera à la Croix Caillé pour aller vers Luzaudière.

Tour des Communes du Pays de Chantonnay – Le Vélo-club de Chantonnay organise le dimanche 24 avril 2016 la course cycliste dénommée « tour des Communes du Pays de Chantonnay ». Cette épreuve traversera le territoire de la commune. Elle passera sur la VC Croix Caillé/le Vigneau – Le Petit Clou RD 23 à gauche – carrefour RD 23/Rocade à droite

Randonnée side-cars et motos pour les personnes en situation de handicap du Foyer « Orghandi » de St Germain-de-Prinçay – Elle passera dans la commune le samedi 30 avril venant de Sigournais pour aller sur St Prouant.

Randonnée 4 Jours en Chantonnay – Elle se déroulera du jeudi 5 mai au dimanche 8 mai – Les marcheurs passeront sur la commune le dimanche 8 mai en passant par la Berthelière pour un circuit. L'autre partira du Bois-Tiffrais pour aller vers la Planche.

Triathlon de Chantonnay du 12 juin 2016 – Il passera sur la commune en venant de la Meilleraie – voie de liaison – Rue de Rochereau D23 – Pt Clou et partira sur Sigournais.

Logement et cabinet médical : Le Dr CRISTESCU s'installe dans le studio au-dessus du cabinet médical, à compter du 1er mars prochain.

Panneaux de basket : Les panneaux de basket aux nouvelles normes sont fonctionnels. La SOCOTEC vient vérifier la conformité de l'installation le jeudi 25 février 2016. En ce qui concerne la suite des travaux dans la salle de sport, la commission municipale concernée travaille le revêtement type linoléum qui serait posé à la fin de saison sportive. Sera également revu le marquage pour la pratique du basket, du volley, du tennis et du badminton.

Remorques agricoles : Mr CHATEIGNER, 1er adjoint, rappelle au conseil que la commune de Monsireigne avec celle de Chavagnes possèdent en commun, une remorque vétuste et qui n'est pas appropriée à toutes les tâches. L'adjoint indique que la CUMA de Monsireigne vend deux remorques, une de 7 Tonnes et une de 8 Tonnes. Le conseil a décidé dans un premier temps, d'aller voir ces remorques pour savoir si elles correspondent aux besoins de la commune.

Travaux de toiture : La toiture de l'église présente des fuites d'eau. Mr J. ORGERIT, responsable d'une entreprise de maçonnerie à St-Prouant, a constaté que beaucoup de tuiles ont glissé, suite au temps (La couverture a été entièrement refaite en 1988) et aux vibrations. Un devis sera établi pour ces travaux. La toiture du logement 53, rue de Rochereau, sera également à examiner, des tuiles étant aussi déplacées.

7. REUNIONS FIXEES

- Visite d'un revêtement de la salle de sports à Falleron : Le rendez-vous est prévu le mercredi 24 février, départ à 17 H 30 de la mairie.
- Présentation de l'analyse financière de la commune, par le cabinet Schmitt : le vendredi 4 mars, à 18 H, à la mairie
- Commission voirie pour définir les travaux 2016 et désigner un bureau d'études : le samedi 5 mars 2016, à 10 H, rendez-vous à la mairie.
- Commission bâtiments : le vendredi 25 février, rendez-vous au cabinet médical, à 18 h.
- CCAS : le jeudi 24 mars, à 18 H 30, à la mairie
- Commission finances : le jeudi 24 mars, à 19 H, à la mairie.
- PLUi : Mardi 15 mars, réunion avec les conseils municipaux, à l'Echiquier, à 19 H.
- Conseil municipal : mardi 29 mars, à 20 H 30, à la mairie.

Vu par le secrétaire de séance : Michel GABORIT
Le Maire: Michel BOCQUIER